Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société (FSHS)

Département de Géographie

Parcours : Licence Fondamentale

UE (GEO 206) : Sous – développement

Cet enseignement apporte aux étudiants des connaissances sur la notion du sous-développement et suscite en eux, des réflexions sur la problématique de développement.

Nombre de crédits	**:**	**2**
Horaire	**:**	**Mardi 9H15 – 11H15**
Salle	**:**	**AGORA 1 FASEG**
Niveau	**:**	**Semestre 3**

Responsable de l'UE :

- M. FIAGAN Koku-Azonko, Maître-Assistant au Département de Géographie / UL / E-mail : fiagan1983@gmail.com

Disponibilité :

Jour	Heure	Lieu
Mercredi	14H00-16H00	Sous l'Amphi D FLESH / LARDYMES

Objectif général :

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances relatives à la notion du sous-développement afin de mieux appréhender les enjeux du développement dans les pays du Sud.

Objectifs spécifiques :

L'étudiant au terme de cet enseignement doit être capable de :

- Définir les notions de sous-développement, de développement et de Tiers-monde, etc. ;
- Comprendre la notion du Tiers-monde et les disparités entre les grands ensembles ;
- Déterminer les origines et les caractères du sous-développement ;
- Analyser les stratégies de développement des grands ensembles géographiques (Afrique, Asie et Asie du Sud-Est, Amérique latine) ;
- Rechercher des solutions pour un développement de ces pays.

Résultats d'apprentissage (Objectifs pédagogiques)	**Séances**	**Contenus**	**Méthodes d'enseignement**
1-Définir les notions de sous-développement, de développement, et de Tiers-monde, etc.	1	Chapitre 1 : Définition des concepts de sous-développement, de développement, et de Tiers Monde, etc. 1.1 Le sous-développement 1.2 Le développement 1.3. Le Tiers-monde	Exposé interactif
2- Comprendre la notion du Tiers-monde et les disparités entre les grands ensembles	2	Chapitre 2 : Le Tiers-monde 2.1 Homogénéité et hétérogénéité du Tiers-monde	Exposé interactif
	3	2.2 La diversité du Tiers-monde	Exposé interactif
	4	2.3 Quel avenir pour le Tiers-monde ?	Exposé interactif
3-Déterminer les origines et les caractères du sous-développement	5	Chapitre 3 : Les origines et caractères du sous-développement 3.1 Les origines du sous-développement	Exposé interactif
	6	3.2 Les caractères du sous-développement	Exposé interactif
4- Analyser les politiques de développement des	7	Chapitre 4 : Les stratégies de développement des pays du Tiers-monde	Exposé interactif

grands ensembles géographiques (Afrique, Asie et Asie du Sud-Est, Amérique latine) ;		4.1 Réussite et échec des stratégies de développement	
	8	4.1 Réussite et échec des stratégies de développement (Suite)	Exposé interactif
	9	4.1 Réussite et échec des stratégies de développement (Suite et fin)	Exposé interactif
5- Rechercher des solutions pour un développement de ces pays	10	Chapitre 5 : Pour un développement durable dans les pays du Sud 5.1 Les solutions internes	Exposé interactif
	11	5.2 La coopération internationale	Exposé interactif
	12	Débat autour des enjeux du développement en Afrique	Débat interactif

Evaluation

- Evaluation formative
  - ✓ Devoir sur table (50%) après 6 séances de cours, correction en salle et affichage des notes
- Examen final
  - ✓ Evaluation finale (50%)

Bibliographie

A- Lecture obligatoire

CONTE B., (2003) : Le sous-développement : retard de développement. http://conte.u-bordeaux4.fr

DUMONT R., (1962) : L'Afrique noire est mal partie. Edition Seuil, Paris, 287 p.

LACOSTE Y., (1985) : Géographie du sous-développement. PUF, 4e Edition, Paris, 276 p.

NOTOKPOE K. S., (2003) : Support de cours sur le sous-développement. Faculté des Sciences de l'homme et de Société, Département de Géographie, Lomé, 33 p.

ROSTOW W. W., (1963) : Les étapes de la croissance économique.

B- Lecture recommandées

ALBERTINI J. M., (1967) : Les mécanismes du sous-développement. Editions Economie et Humanisme, Paris, 343 p.

BAD, OCDE, PNUD, (2017) : Perspectives économiques en Afrique : Entrepreneuriat et industrialisation. Perspectives économiques en Afrique, ÉDITIONS OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, 341 p. (www.africaneconomicoutlook.org/fr)

BRET B., (1995) : Le Tiers Monde, Croissance, Développement, Inégalités, Ellispses.

BRUNEL S., (1995) : Le Sud dans la nouvelle économie mondiale. PUF, Paris, 406 p.

LATOUCHE S., (1986) : Faut-il refuser le développement ? PUF, Paris.

Lien pour télécharger le support de cours

Sous-Développement

INTRODUCTION

Un pays sous-développé est un pays dont l'économie est en retard ; c'est le cas de l'Angleterre du XVII è siècle, la France du XVIII è siècle, des Etats-Unis du XIX siècle, etc. Le sous-développement a donc toujours existé en ce sens que jamais dans l'histoire économique du monde tous les pays n'ont atteint en même temps un niveau identique de développement. Pour comprendre ce qu'est le sous-développement, il faut d'abord s'interroger sur la notion même de développement qui est une notion ambiguë. Lorsqu'un auteur parle de pays sous-développés, il le compare à celle des pays développés, considérés comme le modèle à atteindre, ce qui sous-entend l'idée d'un modèle de développement unique, celui des pays capitalistes développés.

Plusieurs notions sont liées au sous-développement. A côté des pays parvenus à un stade de consommation de masse, sinon d'abondance absolue, subsistent ce que certains ont qualifié « d'immenses plages de misères, de famine, de sous-alimentation » et que GEORGE P. appelle « une berge maudite » sur laquelle se tiennent les ¾ des habitants de la planète. La notion de « pays sous-développé » est utilisée pour la première fois par le président américain Harry Truman en 1949, lors de son discours sur l'état de l'Union. Il y justifie l'aide que doivent apporter les pays riches aux pays pauvres afin d'endiguer la montée du communisme. C'est donc dans un contexte de guerre froide que se forge le débat sur les appellations des pays les plus pauvres. Par la suite, plusieurs dénominations vont se succéder. En 1952, le démographe et économiste français Alfred Sauvy utilise la notion de « tiers-monde » pour qualifier les pays sous-développés.

Ainsi, le sous-développement se définit comme l'ensemble des blocages qui empêchent le processus d'industrialisation et d'amélioration du niveau de vie de se réaliser dans un pays. Malgré le débat encore d'actualité sur la pertinence des définitions et de la légitimité de la notion, un large consensus politique et théorique s'est opéré au cours de la seconde moitié du XXe siècle sur la nécessité de sortir les pays pauvres de leur situation : structure économique et sociale désarticulée, croissance démographique vécue par plusieurs pays comme un fardeau pour la croissance, place mineure dans le commerce international.

Mais le sous-développement ne recouvre pas un monde homogène comme le laissait croire le concept de tiers-monde dans les années 1950 et 1960. Il regroupe les nouveaux pays industrialisés (NPI), un ensemble de pays en plein essor économique qui rattrape les pays développés, et les pays les moins avancés (PMA) qui eux s'enfoncent dans le sous-développement. Ainsi, les indicateurs de développement, comme l'indicateur de développement humain (IDH), reflètent cette grande variété de situations des pays en développement (PED). Pour sortir les pays pauvres du sous-développement, plusieurs courants théoriques s'opposent sur les blocages qui expliquent leur situation.

À partir des années 1950, la plupart des PED vont adopter des stratégies d'industrialisation au détriment du secteur agricole. Devant les nombreux échecs de ces stratégies, les institutions financières internationales (Fonds monétaire international et Banque mondiale) vont élaborer un modèle de développement accompagnant l'obtention de prêts pour les PED : « l'ajustement structurel ». Les crises financières que connaissent de nombreux pays ayant suivi ce modèle dans les années 1990-2000 amènent de nombreuses critiques. En conséquence, l'élaboration d'un nouveau paradigme du développement existe depuis la fin des années 1990 autour de plusieurs idées fortes : s'appuyer sur les institutions locales, accompagner les mesures économiques de politiques sociales et démocratiques pour accroître les libertés, refonder les stratégies de développement selon les principes d'un développement durable et, enfin, assurer une gouvernance mondiale du développement à travers des partenariats internationaux.

Chapitre 1 : Définition des concepts de sous-développement, de développement, et de Tiers Monde

Le sous-développement c'est le phénomène d'extrême pauvreté existant dans de nombreuses régions se trouvant hors du monde développé. Les régions qui connaissent ce phénomène se trouvent en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Qualifier la situation des pays ne connaissant pas de trajectoire de développement similaire aux pays occidentaux est apparu comme une nécessité lorsque, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, il s'est avéré qu'une grande partie des nations du globe était de fait exclu du processus de développement, et que cette situation constituait un enjeu économique et politique. Le développement est un phénomène très récent. Il n'a concerné qu'un petit nombre de pays à partir du XVIIIe siècle lors de la révolution industrielle des pays d'Europe de l'Ouest. L'état qualifié aujourd'hui de « sous-développement » était donc la situation normale du monde avant cette époque.

1.1 Le sous-développement

Compte tenu de la complexité du phénomène, plusieurs définitions existent. Certaines mettent l'accent sur la situation démographique, d'autres sur la situation économique et sur les relations de dépendance.

La notion de « sous-développement » a d'abord été définie en creux, comme une situation de non-développement. Un pays « sous-développé » connaîtrait donc des blocages qui empêchent le processus de développement de se mettre en place, en particulier l'industrialisation. Lever ces blocages par des stratégies de développement basées sur l'industrialisation et la sortie de la spécialisation agricole permettrait donc de sortir du sous-développement.

Le sous-développement est un état complexe et propre à chaque territoire, où il se manifeste par une imbrication de déséquilibres économiques, démographiques et sociologiques. Ce « non-développement n'est pas seulement dû à la domination des pays développés mais aussi à la mauvaise conduite des stratégies de développement par les Etats concernés.

Selon Yves Lacoste « le sous-développement est une situation caractérisée par une distorsion durable entre croissance démographique relativement forte et une augmentation relativement faible des ressources dont dispose effectivement la population ».

Le sous-développement peut s'apprécier aussi comme un retard de développement et une étape balbutiante mais préalable au « décollage » (qu'ont connue jadis, les pays industrialisés eux-mêmes (ROSTOW W. W, 1963).

Mais le sous-développement ne peut se réduire au seul critère de la sous-industrialisation. La théorie des « besoins essentiels » met l'accent sur la notion de « manque » : un pays sous-développé est un pays où les besoins fondamentaux de l'homme ne sont pas couverts (alimentation, sécurité, santé, éducation…). Mais il faut

aussi insister sur les fortes inégalités internes dans les PED. De ce fait, selon Sylvie Brunel, le sous-développement se manifeste par quatre critères :

- une pauvreté de masse ;
- de fortes inégalités par rapport aux pays développés mais aussi à l'intérieur du pays lui-même (hommes/femmes, urbains/ruraux…) ;
- l'exclusion du pays du commerce international, des connaissances scientifiques mondiales… mais aussi d'une partie de la population au sein même du pays (femmes, populations rurales…) ;
- l'insécurité, qu'elle soit environnementale, sanitaire ou encore politique, dans laquelle vit la majorité de la population.

➢ L'évolution du concept de sous-développement

La notion de « pays sous-développé » est utilisée pour la première fois par le président américain Harry Truman en 1949. En 1952, le démographe et économiste français Alfred Sauvy utilise la notion de « **tiers-monde** » pour qualifier les pays sous-développés. En faisant référence au tiers état de l'Ancien Régime, il entend dénoncer la marginalité dans laquelle se trouve ce troisième monde à côté des deux blocs en conflit et annoncer son émergence imminente en force politique mondiale : « Car enfin ce tiers-monde ignoré, exploité, méprisé comme le tiers état, veut, lui aussi, quelque chose ». C'est l'époque où les pays pauvres s'allient dans un but commun : dénoncer la logique des blocs et revendiquer leur voix dans le concert mondial des nations. Ainsi, en 1955, la conférence de Bandoeng voit naître le tiers-monde comme mouvement politique : c'est le début du mouvement des « non-alignés », voie médiane entre les deux blocs américain et russe, qui revendique un « nouvel ordre économique international » (NOEI). Cette revendication amènera la création de la CNUCED (conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) en 1964 au sein de l'ONU, qui se fait le porte-voix des revendications du tiers-monde pour un commerce plus équitable. Dans les années 1970, à côté de la notion politique de tiers-monde, l'ONU avance la notion de « pays en voie de développement » (PVD), la notion de pays sous-développé étant considérée comme trop stigmatisant. Puis, dans les années 1980, s'impose l'appellation « pays en développement » (PED) qui est censée traduire le processus de progrès économique et social dans lequel sont engagés les pays pauvres. Elle traduit la volonté d'une approche optimiste et positive du développement. La notion de PED cohabite aujourd'hui avec celle du « Sud », qui insiste sur la localisation géographique des PED en opposition avec le Nord, ou bien encore avec la notion de « pays émergent » qui insiste sur le caractère imminent de leur développement, en particulier pour les pays les plus avancés dans leur développement. La dénomination du sous-développement a donc suivi une voie qui réduit de plus en plus la vision conflictuelle qui le caractérisait dans les années 1950 et 1960. Certains critiquent même le caractère éphémère de ces nouvelles appellations, qui masquerait les causes du sous-développement et le fait qu'une partie des PED n'en sorte pas. Cette notion de PED est en tout cas très floue, comme le montre l'initiative de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de laisser les PED s'auto-désigner comme tels en son sein.

1.2 Le développement

Selon l'économiste français François Perroux en 1961 : c'est « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel et global ». Cette définition implique deux faits principaux : si la croissance peut se réaliser sans forcément entraîner le développement (partage très inégalitaire des richesses, captation des fruits de la croissance par une élite au détriment du reste de la population), il y a tout de même une forte interdépendance entre croissance et développement (le développement est source de croissance et nécessite une accumulation initiale). Enfin, le développement est un processus de long terme, qui a des effets durables. Une période brève de croissance économique ne peut ainsi être assimilée au développement.

Le développement englobe des bouleversements plus grands (valeurs et normes sociales, structure sociale, etc.) que le simple processus de croissance économique : le développement est par nature un phénomène qualitatif de transformation sociétale (éducation, santé, libertés civiles et politiques…) alors que la croissance économique est seulement un phénomène quantitatif d'accumulation de richesses.

Le PNUD propose ainsi quatre critères pour mesurer le niveau de développement d'un pays :

- la productivité qui permet d'enclencher un processus d'accumulation ;
- la justice sociale : les richesses doivent être partagées au profit de tous ;
- la durabilité : les générations futures doivent être prises en compte (dimension à long terme du développement);
- le développement doit être engendré par la population elle-même et non par une aide extérieure.

1.3 Le Tiers-Monde

Le tiers-monde, terme très général désignant l'ensemble des pays en voie de développement. Elle a eu d'abord un sens politique puis a pris un sens économique. Elle désigne les pays pauvres, sous-développés d'Amérique du Sud, d'Afrique et d'Asie, par opposition au monde industrialisé capitaliste et au monde industrialisé socialiste. Aujourd'hui, la notion même de tiers monde est largement contestée. On lui reproche d'avoir perdu sa signification originelle à la suite de l'effondrement du bloc de l'Est. On lui reproche surtout d'avoir fait croire, à partir d'un constat politique, que les pays du Sud formaient un groupe économique homogène alors que les situations des Etats concernés sont fort différentes, comme sont diverses leurs stratégies de développement. La réalité qu'il recouvre est plurielle, les pays confrontés au sous-développement le sont à des degrés divers. Ils forment plutôt, aujourd'hui, « des tiers monde ».

1.3.1 Les autres termes liés à la notion du sous-développement

Depuis les années 1990, on distingue dans le groupe des pays du Tiers-monde, une diversité de pays ayant des niveaux de développement différents : les pays moins avancés, le pays en voie de développement (PVD), les pays émergents, etc. Il est important de connaitre la signification de tous ces termes.

- ***Les Pays les Moins Avancés (PMA)***

Expression apparu en 1964 à la conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), trois critères marquent l'appartenance à ce groupe : un PIB inférieur à 500$, une part de l'industrie dans le PIB inférieur à 10% et un taux d'alphabétisation qui n'atteint pas 20%. Dès 1971, une liste de 24 pays répondant à ces critères. Depuis lors critères évoluent et la liste s'allonge (49 PMA en 2002). Les PMA représentent, tous ensemble, représente moins de 1 % du PNB mondial. Ils sont peu urbanisés, endettés malgré l'annulation partielle de leur dette et souvent dans l'incapacité de la rembourser. Certains d'entre eux dont l'Afghanistan, le Laos, et plusieurs pays d'Afrique subsaharienne sont plus pénalisés par un enclavement (absence de façade maritime), ne favorise pas cependant pas la croissance des échanges commerciaux, l'afflux d'Investissements privés étrangers, l'intégration dans l'économie mondialisée et le développement.

- **Les nouveaux pays industrialisés (NPI)**

Pays dont l'industrialisation rapide est fondée sur le développement des exportations de produits manufacturés, ce qui permet une bonne intégration dans l'économie mondialisée. Il s'agit des quatre dragons aussi appelés parfois nouveaux pays industrialisés d'Asie (NPIA) : la Corée du Sud, Taïwan, Singapour et Hong Kong. Ils constituaient le peloton de tête des nouveaux pays industrialisés (NPI) et sont considérés comme des pays développés à partir des années 1990. De ce fait, ils ne font plus partie des NPI ou des pays émergents.

- **Pays en voie de développement (PVD)**

Terme le plus utilisé par les institutions internationales pour caractériser les pays du tiers monde qui sont sur la voie du développement. Mais il présente les mêmes inconvénients, tout en laissant supposer que la situation de tous ces pays s'améliorer effectivement de façon continue sur le long terme.

- **Centre et périphérie**

Modèle explicatif des phénomènes économiques et spatiaux de Raul Prebisch et Hans Singer en 1950. Le Centre est un espace qui concentre les richesses et les pouvoirs de décisions : économiques, financiers, politiques, culturels. Le centre exerce sa domination sur les périphéries qui ont une population moins riche et des activités dépendantes. Le centre désigne les pays développés et la périphérie les pays sous-développés.

- **Pays émergents**

Le concept de « pays émergents » apparait dans les années 1980 avec le développement des marchés boursiers dans les pays en développement. Il s'agit des pays dont le PIB par habitant est inférieur à celui des pays développés, mais qui connaissent une croissance économique rapide, et dont le niveau de vie ainsi que les structures économiques et sociales convergent vers ceux des pays développés. On parle d'ailleurs aussi « d'économies émergentes » ou d'émergence économique. Les BRIC est le premier à désigner les quatre principaux pays émergents (Brésil, Russie, Inde, Chine)

qui sont susceptibles de jouer un rôle de premier plan dans l'économie mondiale dans un futur plus ou moins proche. BRICS, apparait en 2011 avec l'ajout de l'Afrique du Sud qui participe désormais aux sommets regroupant ces pays. BRICM est également invoqué pour prendre en compte le Mexique ou BRICI, l'Indonésie.

- **Les pays pauvres très endettés (PPTE)**

Notion proposée par le G8 (USA, Japon, Allemagne, France, l'Italie, Royaume-Uni, Canada, Russie). Ce sont les pays les plus endettés parmi les PMA. Ce nouveau concept n'est pas neutre puisqu'il donne la possibilité aux membres du G8, en promettant de rééchelonner, voire d'annuler les dettes de ces pays, de parachever l'intégration de leurs économies de marché et d'améliorer leur insertion dans la mondialisation, mais en contrepartie, des réformes démocratiques et économiques doivent se faire dans ces pays.

- **Pays développés ou Pays du Nord**

Les pays développés à économie de marché (PDEM), aussi appelés pays du Nord (par opposition aux pays du Sud), sont des pays où la majorité de la population accède à tous ses besoins vitaux ainsi qu'à un certain confort et à l'éducation. Les premières définitions ne faisaient appel qu'au développement économique, les pays développés étant ceux ayant un fort produit intérieur brut et un indicateur de développement humain (IDH) élevé.

Chapitre 2 : Le Tiers-monde

Le tiers-monde apparu en 1952, désigne l'ensemble des pays pauvres qui en pleine guerre froide forment un ensemble uni face aux deux blocs. En 1955, 29 pays d'Afrique et d'Asie se réunissent à Bandung pour affirmer l'identité propre du tiers-monde. Au sein de l'ONU, ils créent en 1964, la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED). En 1991, l'URSS disparaît ; on ne parle plus de "tiers-monde" mais de "Sud" ; il n'y a plus que 2 mondes : le Nord riche et le Sud pauvre.

Le tiers-monde recouvre environ les ¾ des continents habités et concerne l'essentiel de l'humanité (plus de 80% de la population mondiale). Les Etats qui le composent connaissent tous des difficultés de développement et se caractérisent par des situations géographiques différentes et des niveaux de vie inégaux. Il est jugé dépassé à cause de l'évolution des données démographiques et économiques durant ces dernières décennies. Il est difficile de cerner le Tiers-monde car celui-ci est à la fois homogène et hétérogène.

2.1 Homogénéité et hétérogénéité du Tiers-monde

Dans les années 1950 et 1960, les pays du Tiers-monde se ressemblent tous au plan démographique et économique : ils manquent d'infrastructures, souffrent de famines, exportent des matières brutes ou peu transformées. A partir des années 1970, on assiste à un éclatement du Tiers-monde. Les Dragons d'Asie se sont développés et font aujourd'hui partie du Nord. La flambée des prix du pétrole a enrichi les pétromonarchies du Golfe Persique qui ont lancé de grands programmes de développement (Dubai…). L'Amérique du Sud et l'Asie de l'Est se sont ouvertes aux échanges et aux capitaux internationaux. L'Afrique subsaharienne accumule les retards malgré ses richesses naturelles.

2.1.1 Homogénéité du Tiers-monde

Tous les pays du Tiers-monde présentent les mêmes caractéristiques sur le plan géographique, démographique, socio-culturel et économique. Ils présentent pour l'essentiel de la manière suivante :

- Situation pour la plupart dans la zone intertropicale ;
- Forte natalité et fort taux d'accroissement naturel ;
- Forte mortalité infantile ;
- Fort pourcentage d'analphabètes ;
- Ampleur du chômage et du sous-emploi, travail des femmes ;
- Ampleur des inégalités sociales : grand pouvoir d'achat d'une minorité de privilégiés.
- Forte proportion d'agriculteurs : tous les pays du Tiers-monde, à l'exception de ceux du Sud de l'Amérique latine ; ont plus de 30% d'actifs agricoles contre 7% en moyenne pour les pays industrialisés.
- Faible capacité d'innovation technologique qui rend la quasi-totalité des pays du Tiers-monde dépendants des multinationales ; qui n'y localisent jamais leurs centres de recherche.

- Industrie restreintes et incomplètes ;
- Atrophie et parasitisme du secteur tertiaire dominé par l'économie informelle ;
- Surdéveloppement de l'Etat : c'est l'Etat qui crée les grandes entreprises et c'est lui qui donne le travail. Au brésil la quasi-totalité des industries de base (énergie ; chimie ; sidérurgie) est composé d'entreprises publiques.

2.1.2 Hétérogénéité du Tiers-monde

La centaine de pays faisant partie du Tiers-monde ne forme pas un ensemble homogène. Ils diffèrent les uns des autres par :

- Les ressources du sous-sol sont très inégalement réparties ;
- Les contrastes de densités entre pays sont également importants ;
- Les stratégies de développement : certains ont accordé la priorité au développement agricole comme la Chine, l'Inde (agriculture vivrière), la Côte d'Ivoire (agriculture d'exportation) ; d'autres ont mis l'accent sur l'installation des zones franches industrielles comme l'Ile Maurice et le Togo.
- Selon le Produit National Brut par habitant (PNB/habitant) : donne une représentation de la capacité théorique de création de richesse de chaque habitant et, ainsi du revenu disponible par habitant, le classement réalisé par la Banque Mondiale en 1991 fait apparaitre les différences suivantes :
    - ✓ Les pays exportateurs de pétrole à revenu élevé avec un PNB/Habitant > 6000 dollars. Ce sont l'Arabie Saoudite ; le Koweït ; les Emirats Arabes Unis ; Bahrein, le Qatar ;
    - ✓ Les pays à revenu intermédiaire dont le PNB/Habitant se situe entre 600 et 6 000 dollars en 1991 : on peut subdiviser ce groupe en deux tranches. La tranche supérieure de plus de 2500 dollars comprend les Nouveaux Pays Industrialisés comme la Corée du Sud, Taïwan, Singapour, Hong Kong, des pays d'Amérique du Sud comme le Brésil, le Vénézuela. La tranche inférieure de 600 à 2500 comprend des pays comme le Chili, l'Egypte, le Pérou, la Bolivie, la Côte d'Ivoire.
    - ✓ Les Pays à faible revenu dont le PNB/Habitant est inférieur à 600 dollars : ce groupe comprend tous les autres pays avec cependant une autre différence de taille : tous les pays qui ont environ 250 dollars comme PNB/Habitant ont été classés par la Banque mondiale dans le Groupe des Pays les Moins Avancés. Les PMA sont les suivants ; Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Togo, Gambie, Lesotho, Rwanda, Niger, Haïti, Mozambique.

Le PNUD en 1990, a créé d'autres indicateurs comme l'indice de développement humain (IDH) ou l'indice de pauvreté humaine (IPH) qui prennent en compte, les réalités économiques, sociales et culturelles pour mieux cerner la notion de sous-développement.

L'IDH est construit à partir de trois éléments que sont l'espérance de vie, le niveau d'instruction et le revenu par habitant. Introduits dans l'édition 1995 du Rapport mondial sur le développement humain, l'indicateur sexospécifique du développement

humain (ISDH) et l'indicateur de la participation des femmes (IPF) sont eux aussi des instruments composites qui reflètent quant à eux les inégalités entre hommes et femmes en termes de développement humain. L'IPH est la moyenne de trois éléments : le pourcentage d'individus risquant de mourir avant 40 ans ; le pourcentage d'adultes analphabètes, le pourcentage d'individus n'ayant pas accès au service procuré par l'économie (soins de santé ; eau potable, enfant de moins de 5 ans victimes de malnutrition). Si l'IDH jauge les avancées moyennes dans les composantes élémentaires du développement humain, l'IPH se concentre, lui, sur les déficits et les manques dans ces mêmes éléments. Le concept de développement humain est nettement plus profond et plus riche que ce qu'en restituent n'importe quel indicateur composite ou même une série détaillée d'indicateurs statistiques. Pourtant, des outils simples sont indispensables pour suivre l'évolution du développement humain. L'IDH, l'ISDH, l'IPF et l'IPH apportent tous des informations élémentaires sur le développement humain dans un pays donné.

2.2 La diversité du Tiers-monde

2.2.1 Les limites géographiques du tiers monde

La délimitation du tiers monde pose à la fois le problème des critères utilisés pour classer les Etats dans des catégories homogènes. Si l'on prend pour base l'IDH, on constate par exemple que les « quatre dragons » (Corée du Sud, Taiwan, Hong-Kong et Singapour) doivent être considérés aujourd'hui comme des pays du Nord alors que les républiques du Caucase de l'Asie Centrale, issues du démantèlement de l'ex-URSS, sont passées dans le groupe des pays du Sud.

De même, certains pays de l'Europe de l'Est atteignent des niveaux de développement inférieurs à certains nombres de pays traditionnellement classés dans le tiers monde. Ainsi, l'Albanie et la Roumanie ont un IDH inférieur à celui du Mexique et de la Malaisie. A l'inverse, certains pays d'Amérique latine rivalisent sur le plan du développement humain, avec de nombreux pays d'Europe. L'IDH de l'Uruguay, de l'Argentine, du Chili dépasse largement celui de la Russie, de la Bulgarie ou de l'Ukraine.

Cet indice ne peut, à lui seul délimiter sans contestation le tiers monde. Il convient de prendre en compte des références historiques, d'analyser le degré d'inégalité dans la répartition des richesses, l'existence et l'ampleur des formes de grande pauvreté, la présence ou l'absence d'infrastructure sociale ainsi que des critères moins aisément quantifiables, comme le respect des droits de l'homme.

2.2.2 Des continents aux évolutions contrastées

Des trois continents du tiers monde, seule une partie de l'Asie semble aujourd'hui en passe d'émerger du sous-développement.

- **L'Asie**

Il est le continent de la croissance économique grâce à sa partie Sud et Sud-est et aux succès qu'ont connu les « dragons » au cours de ces deux dernières décennies,

aujourd'hui considérés comme les Etats du Nord même si leur développement social et politique n'a pas suivi leur croissance économique. Ils font partie des Etats de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), de même que les bébés tigres ou petits dragons, Malaisie, Thaïlande, Indonésie et Philippines, qui connaissent une très forte croissance et sont devenus des exportateurs de tout premier ordre. Ils s'intègrent avec succès à l'économie mondialisée, remportent des succès sur des marchés (mondiaux) internationaux et deviennent, dans certains secteurs, des concurrents redoutables pour les pays industrialisés. Ils présentent des caractères suivants : des données économiques et sociales en forte progression ; des mentalités assez proches de la culture et influence chinoise, stratégies identiques et pragmatiques et remontée des filières, seule ressource la main d'œuvre docile et abondante.

- **L'Amérique latine**

Pris globalement, ce contiennent a déjà un pied dans le développement à la fois par son économie, son niveau de vie et sa démographie. C'est la partie du tiers monde où les niveaux de vie sont les plus élevés. La fécondité est en baisse avec 2,5 enfants par femme, l'agriculture est puissante et la situation alimentaire est satisfaisante ; les conditions sanitaires et le niveau scolaire sont parmi les plus élevés du Sud. **Le continent est surtout marqué par le mal développement (expression inventée par l'agronome français Réné Dumont pour désigner la situation des pays où la croissance économique ne s'est pas accompagnée d'un développement humain généralisé, où la part des pauvres s'accroît et où les inégalités de revenus sont frappantes).**

C'est une zone qui reste dépendante des Etats Unis, ce qui entraine des effets économiques parfois désastreux. Le Mercosur (marché commun du sud), formé en 1991 par l'Argentine, le Brésil, le Venezuela, le Paraguay et l'Uruguay, et avec lequel le Chili et la Bolivie ont conclu un accord de libre-échange, a abouti en 1995, à la mise en place d'un marché commun.

- **L'Afrique**

Considérée comme « mal partie » en 1962 par Réné Dumont, l'Afrique est sans doute le continent aujourd'hui le plus en difficulté. Si l'on admet que l'Afrique du Sud et la partie septentrionale du continent font valoir des atouts intéressants, c'est bien l'Afrique subsaharienne qui subit le plus grand retard. Longtemps colonisés, cette partie du monde ne connait pas une croissance économique encore suffisante pour absorber le croît démographique encore important. L'agriculture est désastreuse, progresse peu et entretient, dans de nombreux Etats, une dépendance alimentaire. Cette agriculture déstructurée se traduit par une incapacité à subvenir aux besoins de base par la production et donc par la nécessité de recouvrir à l'importance ou à l'aide intermédiaire. Le potentiel industriel stagne, les exportations sont limitées. Les villes explosent sous l'action de leur fécondité interne, de l'exode rural et des migrations internationales ; le suivi social et scolaire reste insuffisant, les maladies endémiques sont nombreuses (paludisme, dysenterie) et le Sida, redoutable pandémie touche des populations entières.

2.3. Quel avenir pour le Tiers-monde ?

Un grand nombre de problème déjà perceptible en ce début du 21è siècle mettent en jeu les relations Nord-Sud et témoignent de la nécessité de leur amélioration. A la question du maintien de la paix, qui suppose le respect d'un certain équilibre géopolitique entre les nations, s'ajoute le problème démographique : la forte croissance de certains Etats du Sud est telle qu'elle alimente, chez certains pays riches, la crainte de se voir confrontés à des vagues migratoires difficilement contrôlables.

Les remèdes au sous-développement ne sont pa simples à imaginer et sont encore plus difficiles à mettre en pratique. Aux thèmes traditionnels qui font l'objet d'un relatif consensus international, s'ajoutent aujourd'hui certaines propositions concrètes :

- L'amémioration de l'éducation et de la santé sont des préalables à tout développement ;
- l'aide au développement doit être préservée et accrue mais sans condition ;
- Les pays du Sud doivent chercher à s'organiser sur le plan régional afin de pouvoir négocier en position de force avec le Nord.

D'une façon générale, la recheche du développment humain doit prévaloir sur la quête du développment économique. Sur ce point, la communauté internationale doit trouver des solutions et des moyens pour enclencher le processus dans les pays pauvres avec la participation de ceux-ci. De ce point de vue, toutes ces mesures, classiques ou novatrices supposent une volonté commune de limiter le sous-développment et le retard de dveloppment des pays du Sud. Malheureusement, l'application des propositions faites pose problème car les pays du Nord comme ceux du Sud ont souvent du mal à privilégier leurs intérets et craignent de perdre une partie de leur souveraineté en mettant en oeuvre des politiques concertées.

Chapitre 3 : Origines et caractères du sous-développement

L'origine du sous-développement a fait l'objet de controverses théoriques importantes dans la seconde moitié du XX^{e} siècle. Malgré le débat encore d'actualité sur la pertinence des définitions et de la légitimité de la notion, un large consensus politique et théorique s'est opéré sur la nécessité de sortir les pays pauvres de leur situation marquée par : une structure économique et sociale désarticulée, une sous-médicalisation, la persistance de l'analphabétisme, de très fortes inégalités sociales particulièrement sensibles dans les villes qui connaissent une explosion démographique et une place mineure dans le commerce international.

3.1 Les origines du sous-développement

3.1.1 Origine géographique

La plupart des pays sous-développés sont situés dans la zone intertropicale alors que la majorité des pays développés sont dans la zone tempérée. Les conditions de travail et de vie sont très difficiles dans ce milieu à cause surtout des climats (désertique, tropical et équatorial) et des sols souvent pauvres. Les conditions naturelles déterminent le sous-développement.
Le sous-développement ne peut être uniquement expliqué que par la situation géographique dans une zone climatique donnée. Des régions à climats tempérés en Europe connaissent le développement : Grèce, Espagne, Portugal, Italie du Sud. Le Japon, deuxième puissance industrielle du monde, malgré les contraintes naturelles (montagnes, tremblements de terre, rudesse des hivers) a pu se développer. L'Israël sur ses terres arides cultive aujourd'hui des fruits méditerranéens et tropicaux grâce à la maitrise de l'eau. Pour le moment, l'absence d'une technologie appropriée pouvant influencer les effets néfastes de la nature, retarde le décollage industriel de ces pays tropicaux.

3.1.2 Origine historique

Beaucoup de pays sous-développés sont d'anciennes colonies européennes. Leur situation actuelle s'explique en grande partie par le fait que la colonisation a arrêté leur processus normal de développement. Tous ces pays ont connu un système d'exploitation économique basé sur le pacte colonial. Les puissances coloniales exploitent les ressources naturelles (mines, plantations) qu'elles envoient chez elles et en retour, elles inondent le marché des colonies de leurs produits manufacturés. Au même moment, toute création d'unité industrielle est interdite. Les colonies sont tenues de commercer exclusivement avec leur métropole. C'est un commerce à sens unique entre les métropoles et les colonies. Cette situation explique en partie le retard ou l'absence des pays sous-développés dans les circuits du commerce international.

L'industrie est l'une des sources essentielles de l'innovation et à des effets d'entrainement sur les autres secteurs de l'économie. Le système du pacte colonial a entrainé le pillage des ressources locales, a tué l'artisanat local et a retardé le développement technologique des pays aujourd'hui sous-développés. Il a entrainé la

division internationale du travail (DIT). Pour ce qui concerne le continent africain, la traite négrière et le travail forcé ont eu des effets néfastes pour le développement du continent.

3.1.3 Origine économique

- **L'explication par les cercles vicieux**

L'insuffisance des investissements du fait du manque de capitaux disponibles, lui-même conséquence de la pauvreté du pays est dénoncé comme l'une des causes majeures du sous-développement.

Pauvreté ➞ Faible revenu ➞ Faible Epargne ➞ Faible investissement ➞ Peu de capital ➞ Faible productivité ➞ Faible revenu ➞ Pauvreté

- **Le retard de croissance**

C'est la thèse défendue par l'économiste Américain Rostow dans son ouvrage : *Les étapes de la croissance Economique paru en 1960* qui rejette catégoriquement les causes naturelles et historiques du sous-développement. Pour lui, le sous-développement ne serait qu'une étape vers le développement et que les pays sous-développés sont en retard dans leur processus de développement économique. Il définit cinq étapes de croissance que les pays doivent connaître pour se développer : la société traditionnelle, les conditions préalables au décollage, le décollage, les progrès vers la maturité et l'ère de consommation de masse.

Cette thèse a fait l'objet de nombreuses critiques. L'économiste américain Simon Kuznets, en 1972, met en cause le manque de données empiriques qui aurait permis de valider les différentes étapes du développement, ainsi que l'absence de précision sur les modalités de passage d'une étape à une autre.

- **L'échange inégal**

Les économistes néomarxistes ont théorisé la nature de l'échange qui s'effectue entre le centre et la périphérie : il s'agit de « l'échange inégal ». Selon ces auteurs, la spécialisation dans les produits primaires des PED et la dégradation des termes de l'échange sont la cause de leur sous-développement. Les pays sous-développés commercent peu entre eux. La plus grande partie de leur commerce est tourné vers les pays développés qui sont pour la plupart leurs anciennes métropoles. Les pays développés vendent des produits finis et s'enrichissent au détriment des pays sous-développés fournisseurs de matières premières et dont les prix sont fixés par les acheteurs. Les économistes avaient prédit que l'augmentation des exportations de matières premières des pays sous-développés auraient permis à ceux-ci de financer leur développement industriel et de rattraper leur retard économique. Cela n'a pas été le cas, car le commerce des produits de base n'a pas connu l'expansion espérée.

3.1.4 Origine sociologique

Il s'agit de l'impact des traditions sur les activités économiques (exemple : interdiction de cultiver la terre selon certains jours de la semaine ; interdiction d'élever certains animaux ; existence de forêts sacrées, existence des castes ; marginalisation des

femmes) et également des comportements après les indépendances de ces pays anciennement colonisés : l'alliance tacite de certaines élites avec les intérêts étrangers (les multinationales), la mauvaise gestion, la corruption, le gaspillage dans des réalisations de prestige. Ainsi, Arthur Lewis note « qu'une partie de la production et des échanges dans les PED est régie non par le désir de maximisation du revenu mais par d'autres considérations non économiques ». L'économie du développement doit donc se tourner vers les apports de la sociologie et de l'anthropologie pour mieux comprendre les blocages culturels au développement, comme les pratiques religieuses ou traditionnelles dans certains pays qui réduisent les femmes à un rôle de mère. Ces différentes traditions culturelles sont des obstacles au processus d'accumulation et d'industrialisation, préalable essentiel au développement. Le sous-développement s'expliquerait alors par le fait que certaines sociétés n'y sont pas prêtes culturellement.

Pour sortir de cette situation de blocage, cela nécessite la réunion de certaines conditions socioculturelles : changement culturel tourné vers le progrès, logique de l'enrichissement et de l'accumulation comme but de l'activité économique. Mais il faut faire attention de ne pas tomber dans le piège du déterminisme culturel du développement, présent par exemple dans l'idée que des aires culturelles (monde musulman, Afrique subsaharienne) ne connaîtront pas le développement du fait de leurs valeurs et pratiques opposées à toute idée de progrès. Des pays africains ou arabo-musulmans connaissent un processus de développement. La culture n'est donc qu'un facteur parmi d'autres du développement.

Certains spécialistes avancent aussi les causes démographiques en mettant l'accent sur l'excédent démographique (le surpeuplement et surpopulation) qui, selon eux, fait obstacle au développement. Beaucoup d'analystes dans leurs explications des origines du sous-développement privilégient aujourd'hui la colonisation et l'échange inégal. La colonisation par le type de rapport de domination qu'elle a mise en place et qui se perpétue dans les rapports commerciaux par la division internationale du travail. L'échange inégal qui annihile les efforts des pays.

3.2 Les caractères du sous-développement

Les pays sous-développés sont confrontés à un certain nombre de problèmes à travers lesquels on les reconnait.

3.2.1 Une forte croissance démographique

Recherche à faire par les apprenants sous forme d'exposé

3.2.2 Une faible insertion dans le commerce international

Recherche à faire par les apprenants sous forme d'exposé

3.2.3. Les problèmes alimentaires

Recherche à faire par les apprenants sous forme d'exposé

3.2.4 Les problèmes sanitaires

Recherche à faire par les apprenants sous forme d'exposé

3.2.5 Les problèmes urbains

Recherche à faire par les apprenants sous forme d'exposé

3.2.6 Les problèmes de transport et de télécommunication

Recherche à faire par les apprenants sous forme d'exposé

3.2.7 Problème socio-culturel et politique

Recherche à faire par les apprenants sous forme d'exposé

Chapitre 4 : Les stratégies de développement des pays du Tiers-monde

Plusieurs stratégies de développement se sont succédé à partir de la seconde moitié du XXe siècle. Leurs fondements sont intimement liés au contexte diplomatique, commercial et idéologique de leurs époques respectives : choix du libre-échange ou du protectionnisme, de l'État ou du marché, inspirations libérales, etc.

4.1 Réussite et échec des stratégies de développement

L'accomplissement de ces stratégies va se dérouler des années 1950 jusqu'au début des années 1980. Elles sont le fait de pays souvent nouvellement indépendants suite au processus de décolonisation.

4.1.1 Les fondements des stratégies d'industrialisation

La plupart des pays du tiers-monde ont choisi de privilégier l'industrie au détriment de l'agriculture. Un consensus se met en place pour lier de manière forte développement et industrialisation. En effet, beaucoup de pays ont en mémoire les dégâts provoqués par leur spécialisation dans les produits primaires. De plus, le secteur industriel est supposé être facteur d'externalités positives par des effets d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie par l'intermédiaire de gains de productivité, d'un accroissement de la qualification de la main-d'œuvre et en suscitant du progrès technique. De l'autre côté, l'agriculture est considérée comme un secteur archaïque, à faible potentiel de productivité, qui se développera grâce aux effets d'entraînement de l'industrie.

Une autre voie, suivie en particulier par l'Inde dans les années 1950 et l'Algérie à partir de 1967, est de construire une industrie par l'amont et non par l'aval (comme l'ont réalisé les pays précédents), par une politique volontariste de l'État à travers une planification publique (plans quinquennaux indiens à partir de 1948) : c'est la stratégie des industries industrialisantes. Cette stratégie amène l'État à orienter les investissements à la place du marché (la faible rentabilité initiale de ces investissements découragerait des acteurs privés) dans les secteurs stratégiques pour constituer des pôles industriels de croissance qui, par les effets d'entraînement (industries « industrialisantes »), propageront le développement dans tous les autres secteurs industriels en aval. Ces secteurs privilégiés sont ceux de l'industrie lourde en amont du processus productif qui, en dégageant des gains de productivité, favoriseront la croissance de l'économie tout entière (mécanisation de l'agriculture par exemple…). Le secteur primaire, lui, doit fournir les biens de consommation intermédiaires à l'industrie et des débouchés aux biens d'équipement qui y sont produits.

4.1.2 Le développement autocentré

Le premier type de stratégies de développement regroupe des industrialisations basées sur le développement du marché intérieur : c'est le développement autocentré. Elles reflètent un « pessimisme pour les exportations » vécu par ces pays à la suite de spécialisations défaillantes (souvent dues à un passé de colonie) et d'une dégradation des termes de l'échange. Elle est mise en œuvre dans les années 1950 dans la majorité

des PED, généralisée en Amérique latine mais aussi en Asie (Corée, Philippines…) et en Afrique (Sénégal, Kenya…). Il s'agit de se libérer de la dépendance au commerce international en substituant progressivement la production nationale aux importations. Cette stratégie nécessite donc la mise en place d'une réforme agraire pour redistribuer les revenus et la constitution de marchés intégrés régionaux. Elle nécessite aussi des politiques protectionnistes et le financement des investissements massifs, provenant souvent de l'extérieur. Le développement doit être assuré par une stratégie de remontée de filière qui permet de diversifier la production. Le pays produit d'abord des biens de consommation basiques (biens alimentaires, textile), puis il produit des biens plus élaborés (chimie puis biens industriels, d'équipement…). À terme, cette stratégie d'industrialisation par l'aval doit donc aboutir à une production industrielle diversifiée assise sur un marché intérieur stable.

À court terme, ces stratégies semblent atteindre leurs buts : la production industrielle se diversifie à travers la constitution d'un appareil productif modernisé et la richesse produite par habitant augmente, en particulier dans les grands pays comme l'Inde, le Brésil ou le Mexique. Mais, à la fin des années 1970, un constat s'impose : ces stratégies n'ont pas permis d'entretenir un processus durable de croissance et de développement ; la pauvreté et les inégalités sont toujours fortement présentes.

- **Pourquoi cet échec** ?

Tout d'abord, l'insuffisance du marché intérieur ne permet pas d'assurer des débouchés aux produits industriels et les biens d'équipement ne sont pas compétitifs sur le marché international. De plus, ces stratégies nécessitent un accroissement des importations, en particulier des technologies et des biens d'équipement. Les pays se retrouvent dans une situation de dépendance technologique vis-à-vis de l'extérieur, ce qui va générer un déficit important de leur balance des paiements. Cette dépendance va prendre la forme de la « crise de la dette » dans laquelle vont s'enfoncer plusieurs pays d'Amérique latine à partir de 1982. Les libéraux, eux, vont pointer trois responsabilités dans cet échec : un État trop présent qui se substitue au marché, une spécialisation industrielle trop précoce et un développement qui s'est coupé du commerce international.

4.1.3 Le développement extraverti

Une partie des pays du tiers-monde va suivre une autre stratégie d'industrialisation, passant par une participation croissante au commerce international (**développement extraverti**). Des PED dotés de ressources naturelles abondantes, comme le pétrole, vont suivre une stratégie classique de spécialisation dans l'exportation de ces produits primaires : ressources naturelles, produits agricoles, etc. Les ressources financières tirées de ces exportations doivent permettre d'importer des biens d'équipement pour favoriser l'industrialisation du pays. Comme nous l'avons vu précédemment, cette stratégie s'est avérée ruineuse pour nombre de pays spécialisés dans une monoculture, du fait de la dégradation des termes de l'échange, dégradation qui touche aussi les pays exportateurs de pétrole dans les années 1980 à la suite des deux chocs pétroliers des années 1970 (pétroliers, chocs, hausses rapides et très fortes du prix du pétrole, survenues en 1973 et en 1979-1980). De plus, la forte volatilité des cours des produits

primaires ainsi que la concurrence et les pratiques protectionnistes des pays du Nord rendent ce processus de développement instable. Beaucoup de ces pays, hormis les pays de l'OPEP, font partie des PMA aujourd'hui du fait de leur spécialisation internationale défaillante. Cette stratégie de promotion des exportations, appelée aussi « substitution aux exportations », a été initiée dès les années 1950 par deux pays asiatiques, Hong Kong et Singapour, rejoints dans les années 1960-1970 par la Corée du Sud et Taiwan (ces quatre pays devenant les NPIA : nouveaux pays industrialisés asiatiques ou les « Dragons asiatiques ») et certains pays d'Amérique latine comme le Brésil, le Chili ou le Mexique. Dans les années 1980, d'autres pays asiatiques leur emboîtent le pas : Chine, Malaisie, Thaïlande. Il s'agit de substituer progressivement aux exportations de produits primaires des produits de plus en plus élaborés par la remontée de filières : remplacer les exportations traditionnelles par de nouvelles, plus intensives en capital et à plus forte valeur ajoutée ; passer de l'industrie légère à l'industrie lourde, en intégrant progressivement du progrès technique et en assurant la formation de la main-d'œuvre. Ce développement extraverti n'a donc été un succès que pour les pays qui ont su faire évoluer leur spécialisation en remontant la filière de leurs exportations. Ainsi, plusieurs pays d'Amérique latine n'ont pas réussi à sortir de leur spécialisation initiale et ont vu leur dette extérieure s'accroître fortement à la fin des années 1970 et au début des années 1980. La crise asiatique de 1997, qui a secoué durement la Thaïlande ou la Malaisie, démontre aussi la fragilité de cette stratégie si la remontée de filière ne se fait pas assez vite : ces pays se retrouvent dépendants des firmes transnationales (phénomène des « pays ateliers ») qui y sont implantées et qui peuvent démanteler leurs unités de production très rapidement en cas de retournement de situation politique, économique ou sociale.

Ces deux stratégies ne doivent pas être opposées l'une à l'autre d'une manière trop simpliste. La réussite des NPIA dans leur développement extraverti ou de certains développements autocentrés (au moins à court terme) provient finalement de la complémentarité de ces deux stratégies : chercher, à la fois, à développer ses exportations en fonction de ses avantages comparatifs et de ses objectifs de spécialisation, et à réguler ses importations en fonction des besoins de l'industrialisation et des exportations ; ouverture au commerce international couplée avec des pratiques de protectionnisme éducateur pour assurer le développement des industries exportatrices naissantes hors de toute compétition internationale ; attirer les IDE (investissements directs à l'étranger) des firmes transnationales (le développement autocentré des pays d'Amérique latine est passé par l'implantation de firmes étrangères sur le territoire) pour bénéficier de transferts de technologie. En bref, la promotion des exportations nécessite de se protéger de certaines importations qui pourraient concurrencer l'émergence des nouvelles industries exportatrices encore fragiles. La substitution aux importations nécessite, elle, un accroissement des exportations pour assurer des débouchés à la production industrielle nationale.

4.1.4 Le tournant libéral des modèles de développement

Les années 1980 vont être le cadre du « tournant libéral », qui concerne aussi les stratégies de développement. Ces dernières vont être uniformisées selon des normes

de développement théorisées par les institutions internationales : FMI et Banque mondiale en tête.

4.1.4.1 Les origines : la « crise de la dette »

La fin des années 1970 fait apparaître le problème de la dette du tiers-monde. Entre 1968 et 1980, elle est multipliée par 12 ; le service de la dette (ensemble des dépenses de l'État consacrées au remboursement de la dette, souvent exprimé en % du PIB), pour sa part, double. Cela est dû tout d'abord à la forte demande des PED pour financer leur industrialisation au cours des années 1960 et 1970. L'endettement extérieur est contracté par des agents privés ou publics du pays auprès d'États (dont beaucoup de créanciers sont réunis au sein du Club de Paris, créé en 1956), d'institutions internationales (FMI, Banque mondiale) ou d'organismes de prêts privés (dont plusieurs sont réunis au sein du Club de Londres, créé en 1976). C'est une ressource légitime pour financer un investissement en l'absence d'épargne interne (situation de besoin de financement). Cette dette est utile, en particulier si le rendement de l'investissement excède le montant de l'endettement et si elle finance des projets industriels à forte externalité positive (infrastructures…). Mais une partie de la dette contractée sert aussi à financer des dépenses somptuaires ou peu favorables au développement (phénomène des « cathédrales dans le désert »), ou bien elle pallie l'échec de stratégies de développement peu efficaces, en particulier certaines autocentrées en Amérique latine, ou encore la dégradation du cours des produits primaires pour plusieurs pays africains. Parallèlement, le cours des matières premières plonge, ce qui amenuise les ressources disponibles pour le remboursement. En 1982, le Mexique se déclare en cessation de paiement, puis d'autres pays d'Amérique latine suivront comme le Brésil ou l'Argentine : c'est la « crise de la dette ». La décennie 1980 sera déclarée « perdue pour le développement » a posteriori.

4.1.4.2 Faut-il annuler la dette des pays pauvres ?

Cette question revient de manière insistante et récurrente depuis 1976 et la première revendication de cette nature par la CNUCED. Depuis 1996, a été lancée une procédure d'annulation de la dette pour les « pays pauvres très endettés » (PPTE). Mais annuler la dette des PED est-elle une mesure si souhaitable ? En faveur de l'annulation se retrouvent plusieurs arguments fréquemment utilisés : l'endettement des PED relève aussi de la responsabilité des prêteurs (pays riches, institutions internationales) qui fixent les conditions du prêt. Mais ces arguments appellent plusieurs objections : les dictatures peuvent avoir contracté des dettes qui ont servi à des investissements favorables au développement, ce qui rejette l'argument de la « dette odieuse » (le remboursement de la dette redevient donc légitime) ; annuler la dette d'un pays pauvre ne veut pas dire que l'on améliore la situation de la population pauvre (ressources mal réparties, les pauvres ne sont pas forcément dans les pays pauvres) ; la dette n'est pas le principal obstacle au développement (d'ailleurs, la dette correspond à 30 % du PNB des PED en moyenne, taux considéré par le FMI comme un faible niveau d'endettement). Surtout, annuler la dette présente ne va pas inciter les prêteurs à fournir de nouveaux fonds à l'avenir aux PED puisque l'annulation récompense les mauvais payeurs et pénalise les bons prêteurs et débiteurs qui, eux,

respectaient les échéances. L'annulation peut donc avoir des effets pervers conséquents pour l'avenir alors que l'emprunt est une ressource financière importante pour les PED. En définitive, il semblerait que la voie d'une annulation sous condition et selon la situation particulière des pays soit préférable à une annulation généralisée : plans Baker en 1985 et Brady en 1989 (rééchelonnement de la dette soumis à condition) et, depuis 1996, procédure d'annulation de la dette des « pays pauvres très endettés » mise en œuvre par le FMI en faveur de 32 pays (dont 26 africains) pour 46 milliards de dollar ($).

4.1.4.3. Les politiques d'ajustement structurel des institutions internationales

Face aux défaillances des PED dans leurs stratégies autonomes de développement révélées par la crise de la dette des années 1980, et pour les aider à surmonter leurs blocages structurels et rembourser leurs dettes, les institutions financières internationales, en premier lieu le FMI et la Banque mondiale, prennent la relève de la CNUCED dans la politique de développement et réagissent en soumettant leurs prêts à des « conditionnalités » : ce sont les « **politiques d'ajustement structurel** » (PAS). Il est significatif de noter qu'à partir des années 1980, la part des prêts de ces institutions financières internationales va croître de manière très importante dans la dette extérieure totale des PED, au détriment des banques privées. À l'origine, ces plans sont des mesures conjoncturelles édictées par le FMI pour garantir le remboursement des prêts : c'est la stabilisation. Mais ils vont devenir progressivement un véritable modèle de développement libéral devant s'appliquer à n'importe quelle économie sous-développée. Les PAS illustrent le changement de rôle des institutions internationales au cours des années 1980 : de garantir la stabilité financière. Le FMI se donne alors comme objectif d'assurer la sortie du sous-développement des PED par l'application de mesures structurelles modifiant en profondeur l'organisation économique de ces pays (« ajustement »). Ce corpus théorique est basé sur deux hypothèses fortes : le sous-développement et l'échec des stratégies de développement autocentrées sont causés par une place trop importante de l'État dans l'économie (affectation sous-optimale des ressources du fait de l'absence des mécanismes de marché) et une trop faible ouverture au commerce international. Les PAS vont devenir la norme des stratégies de développement des pays du Sud : l'Amérique latine, du fait de sa proximité géographique avec les États-Unis, et l'Afrique, du fait de sa situation catastrophique, vont en particulier devenir les terrains d'expérimentation des politiques libérales de rattrapage de développement.

4.1.4.4. La crise du modèle de l'ajustement structurel

Malgré quelques réussites dans plusieurs pays (en particulier le « modèle asiatique » mis en avant au début des années 1990 par les institutions internationales), les PAS vont subir de nombreux échecs qui vont provoquer leur remise en cause au cours des années 1990. Dans plusieurs pays, notamment d'Amérique latine, les politiques d'ajustement sont à l'origine d'une hyperinflation qui pénalise les classes les plus défavorisées. Elles ne suscitent pas non plus la croissance économique espérée et, au contraire, provoquent parfois la pauvreté et enfoncent un peu plus le pays dans le

sous-développement. En effet, le démantèlement forcé du service public, la réduction des dépenses publiques de santé ou d'éducation imposées par les critères d'équilibre budgétaire provoquent des reculs importants en termes d'alphabétisation ou de mortalité infantile dans les pays d'Afrique. La charge de la dette s'accroît et diminue d'autant les ressources destinées au développement humain de la population. D'une manière générale, les PAS ont eu des effets bénéfiques dans les pays déjà avancés dans leur développement et qui disposaient d'institutions sociales et politiques stables. À l'inverse, dans les PMA, ces politiques ont été désastreuses : affaiblissement du peu d'État-providence qui existait et donc appauvrissement de la population, développement des mafias se substituant à l'État, mécanismes de marché inopérants. Ce sont les pays qui ont appliqué avec la plus grande orthodoxie les PAS qui ont vu leur situation économique et sociale se dégrader le plus. La critique de l'interventionnisme des institutions internationales dans les stratégies de développement va atteindre son apogée lors des crises financières de la fin des années 1990 et du début des années 2000 qui vont secouer les pays érigés en modèles de développement par ces mêmes institutions internationales : le Mexique en 1995, la Russie en 1998, le Brésil en 1999, l'Argentine en 2002, et surtout la crise asiatique de 1997 qui touche la Thaïlande, l'Indonésie, la Malaisie et la Corée du Sud suite à l'effondrement de la monnaie thaïlandaise (le bath). Le FMI, censé garantir la stabilisation financière internationale, a au contraire favorisé la propagation des crises financières à cause d'une déréglementation financière trop rapide et incontrôlée. Cette « thérapie de choc » que sont les PAS, imposée à tous les pays, quelles que soient leurs structures économiques et sociales, est vouée à l'échec.

4.1.4.5. La dévaluation du Franc CFA en 1994

Après l'échec des tentatives d'ajustement réel, la dévaluation du franc CFA a visé à résorber les déséquilibres économiques et financiers profonds apparus au cours de la seconde moitié des années 80. En effet, le retournement, à partir de 1985, des cours des principales matières premières exportées par les pays africains de la Zone franc, conjugué à la dépréciation du dollar (monnaie dans laquelle sont cotées et facturées l'essentiel de ces matières premières) a mis un terme à une longue période de croissance soutenue. Entre 1985 et 1992, les termes de l'échange se sont dégradés pour l'ensemble de ces pays de 45 % environ. Les recettes à l'exportation se sont ainsi fortement contractées, provoquant une chute des recettes budgétaires, fortement dépendantes des taxes sur le commerce extérieur. L'incapacité des gouvernements à réduire les dépenses budgétaires qui avaient sensiblement progressé en période de haute conjoncture, s'est traduite par un creusement des déficits. De surcroît, plusieurs pays ont continué de recourir à l'endettement extérieur afin de financer l'achèvement de projets lancés au cours des années précédentes.

Face à l'échec des mesures d'ajustement réel, les institutions de Breton Woods ont suspendu leur aide aux pays de la Zone franc, à l'exception du Bénin et du Burkina Faso qui étaient parvenus à respecter leurs engagements vis à vis du FMI, et ont préconisé un ajustement monétaire.

De son côté, la France décidait, en septembre 1993, que son soutien financier serait désormais conditionné à l'adoption de programmes économiques et financiers crédibles, bénéficiant du soutien du FMI. Cet infléchissement de l'attitude de la France, jusqu'alors principal défenseur au plan international du maintien de la parité du F. CFA, caractérise ce qu'il est convenu d'appeler la « doctrine d'Abidjan ».

Le 11 janvier 1994 à Dakar (Sénégal), en présence du Directeur général du FMI (M. Camdessus) et du ministre français de la coopération (M. Roussin), les chefs d'Etat et de Gouvernement des pays de la Zone franc décidaient de dévaluer de 50 % la parité du franc CFA par rapport au franc français. La valeur du Franc CFA passait ainsi de 0,02 FRF à 0,01 FRF.

La dévaluation visait trois objectifs :

- le rétablissement de la compétitivité externe des économies de la Zone franc et le redressement des balances commerciales. La dévaluation devait, en premier lieu, stimuler les exportations et freiner les importations.
- la réduction des déficits budgétaires
- la reprise de la croissance

Le retour à la confiance, dû à la crédibilité d'une parité plus réaliste, une meilleure gestion des finances publiques et une reprise des exportations, devaient favoriser une reprise durable de la croissance économique.

Les mesures d'accompagnement portent sur :

- d'une part, celles qui se rattachent aux politiques d'ajustement mises en œuvre dans le cadre des programmes du Fonds monétaire international
- d'autre part, celles qui visaient à atténuer les conséquences défavorables de la dévaluation, notamment sur les catégories les plus vulnérables de la population ainsi que sur l'encours et le service de la dette extérieure.

Il faut noter ici que toutes ces mesures d'ajustement structurel ne sont pas nées avec la dévaluation. Les programmes d'ajustement structurel avaient commencé bien avant et s'étaient intensifiés dans les années qui ont précédé la dévaluation.

Les mesures destinées à atténuer les conséquences défavorables de la dévaluation : Deux aspects des conséquences de la dévaluation ont fait l'objet de mesures spécifiques : les conséquences sociales et la dette extérieure.

En ce qui concerne l'aspect social, les mesures prévues ont tendu à atténuer la hausse des prix des produits de première nécessité (contrôles ou subventions), à accroître l'emploi (intensification de programmes à haute intensité de main d'œuvre), et à renforcer l'action des Pouvoirs publics dans la santé et l'éducation. Ces mesures ont été, en partie, financées par des apports extérieurs multilatéraux, notamment de l'AID (Association Internationale pour le Développement, groupe de la Banque mondiale), de la BAD (Banque Africaine de Développement), du FAD (Fonds Africain de Développement) ou de bailleurs de fonds bilatéraux comme la France. La France a, pour sa part, consenti des remises de dette pour un montant de 25 milliards de FRF à

l'ensemble des pays de la Zone franc. En outre, la signature d'accords avec le FMI a ouvert la voie au rééchelonnement de la dette envers les créanciers publics réunis au sein du Club de Paris, puis, pour certains pays, à la restructuration de leur dette vis-à-vis des banques commerciales réunies au sein du Club de Londres.

4.1.5 Vers un nouveau paradigme du développement

La remise en cause du paradigme libéral qui fait suite aux échecs des stratégies autocentrées amène à traiter des nouvelles pistes pour les stratégies de développement à venir. Une réflexion profonde est menée, tant en dehors qu'à l'intérieur des institutions internationales chargées du développement (ONU, PNUD, FMI, Banque mondiale), pour repenser le développement.

4.1.5.1 Le rôle des institutions

La grande critique faite à l'ajustement structurel est de ne pas tenir compte des structures internes des PED. Un développement imposé « par le haut » ne serait pas viable. Le nouveau paradigme du développement doit donc être institutionnaliste. C'est ainsi qu'à la fin des années 1990, le « consensus de Washington » va être complété par de nouvelles mesures : instauration d'une gouvernance dans les entreprises, nécessité de lutter contre la corruption et de créer un « filet de sécurité » sous forme d'une sécurité sociale, lutte contre la pauvreté (défi plaide surtout pour un nouveau modèle de développement qui prenne en compte les spécificités locales et qui n'applique pas les mêmes mesures à tous les pays : le développement doit se faire « par le bas » et non être imposé « par le haut ». Il plaide ainsi pour un processus participatif à l'origine de la définition des stratégies de développement.

4.1.5.2 Un développement des libertés

Dans cette perspective, les stratégies de développement doivent non seulement viser la production des revenus et des ressources pour assurer le développement, mais également des « **capabilités** » (de l'anglais capabilities), c'est-à-dire que toute personne doit disposer des capacités à pouvoir mener une vie digne et sensée. Cette vie accomplie nécessite l'assurance de certaines « *capabilités* » fonctionnelles comme pouvoir éviter de mourir de manière précoce, avoir accès à l'éducation secondaire, mais aussi avoir accès à l'étendue des sentiments humains (rire, pleurer…), pouvoir se distraire, etc. Le développement est donc redéfini comme un processus augmentant la capacité des individus à jouir de libertés : la disponibilité des ressources ne suffit donc pas, il faut aussi assurer la capacité de jouir de ces ressources. Les stratégies de développement doivent s'employer à éliminer les obstacles à cette extension des possibles des individus et aussi ne pas se limiter à de seuls critères quantitatifs de réduction de la pauvreté, de revenu.

Chapitre 5 : Pour un développement durable dans les pays du Sud

Le sous-développement n'est pas un mal incurable. Pour s'en sortir, il faut une prise de conscience et un travail important sur le plan interne et une solidarité au niveau international.

5.1 Les solutions internes

Les remèdes au sous-développement ne sont pas simples à imaginer et sont encore plus difficile à mettre en pratique. Aux thèmes traditionnels qui font l'objet d'un relatif consensus international, s'ajoutent aujourd'hui certaines propositions concrètes. Les pays du Sud, tout en s'insérant dans l'économie mondiale, doivent satisfaire les besoins essentiels de leurs populations ; l'amélioration de l'éducation et de la santé sont des préalables à tout développement ; l'agriculture vivrière ne doit pas être sacrifiée à l'agriculture commerciale et à l'industrialisation ; l'exode rural doit être limité ; la dette doit être rééchelonnée, allégée voire supprimée ; l'aide au développement doit être préservée et accrue mais sans conditionnalité.

Les pays du Sud doivent chercher à s'organiser sur le plan régional afin de pouvoir négocier en position de force avec le Nord ; relevons à ce sujet les regroupements régionaux tels que la CEDEAO, l'UEMOA et le NEPAD.

5.1.1 Une intégration sous régionale plus dynamique

Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest [CEDEAO], organisation destinée à favoriser le développement économique, social et culturel de l'Afrique de l'Ouest. Instituée en 1975 par le traité de Lagos, elle entre en vigueur en 1977. Ses États fondateurs sont le Bénin, le Burkina, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo. La constitution de cette union régionale a pour objet de libéraliser les échanges en supprimant les entraves qui restreignent la libre circulation des biens et des services (droits de douane, quotas et autres mesures d'effet équivalent) et des personnes entre les États membres. Elle a également œuvré de manière importante pour améliorer la qualité du réseau de communication ainsi que les transports interrégionaux. Certains pays tardent toutefois à appliquer ces accords au niveau national et à payer leur contribution au fonds de la Communauté.

Créée le 10 janvier 1994 à Dakar, l'Union économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a pour objectif essentiel, l'édification, en Afrique de l'Ouest, d'un espace économique harmonisé et intégré, au sein duquel est assurée une totale liberté de circulation des personnes, des capitaux, des biens, des services et des facteurs de production, ainsi que la jouissance effective du droit d'exercice et d'établissement pour les professions libérales, de résidence pour les citoyens sur l'ensemble du territoire communautaire. Huit Etats côtiers et sahéliens, liés par l'usage d'une monnaie commune, le FCFA et bénéficiant de traditions culturelles communes, composent l'UEMOA : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. L'UEMOA couvre une superficie de 3 506 126 km2 et compte 112

millions d'habitants. Le taux de croissance du PIB, à prix constant, est de 7% en 2015. *(Source: INS/C. UEMOA : RSM juin 2016).*

A l'occasion du Sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine qui s'est tenu le 23 octobre 2001 à Abuja, les Etats membres ont adopté la proposition faite par cinq chefs d'Etats africains (Afrique du Sud, Algérie, Egypte, Nigeria, Sénégal) de lancer un Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). Cette initiative est le résultat d'une réflexion engagée à l'issue de la Déclaration de Syrte du 9 septembre 19994 et qui s'est d'abord matérialisée par l'adoption d'un « Programme de renaissance de l'Afrique pour le millénaire » (MAP) initié par le chef de l'Etat sud-africain Thabo M'BEKI. Le président sénégalais a par la suite apporté sa contribution en proposant un plan OMEGA pour l'Afrique. Ces deux plans ont fusionné en juillet 2001 sous le nom de « Nouvelle Initiative Africaine », rebaptisée sous le sigle du NEPAD. Manifestation de la résurgence panafricaine, ce nouveau partenariat s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'OUA et se positionne comme l'instrument privilégié de la prochaine Union Africaine (UA). Le NEPAD se présente en effet comme un outil devant faciliter la réalisation des objectifs fixés par la Charte de l'UA parmi lesquels on retrouve notamment la nécessité « de créer les conditions appropriées permettant au continent de jouer le rôle qui est le sien dans l'économie mondiale ».

Le NEPAD ou NOPADA constitue en effet une proposition pour l'établissement de nouvelles bases dans les rapports entre l'Afrique et ses partenaires du Nord. La finalité du programme est de mettre un terme à la marginalisation du continent et de permettre l'insertion des économies africaines dans l'économie mondiale. Cette intégration se manifestera par la croissance économique, le développement des emplois, la diversification des activités de production, l'amélioration de la compétitivité sur le plan international, l'augmentation des exportations et enfin par la réduction de la pauvreté et des inégalités. Pour réaliser cet objectif, le nouveau partenariat repose sur une politique économique qui met l'accent sur le secteur privé et l'économie de marché.

Les Etats-Unis ont de même développé leur propre stratégie d'aide au développement avec la Loi américaine sur la croissance et le commerce en Afrique (AGOA). Le Japon a pour sa part proposé le Plan d'action de Tokyo (TICAD) en concertation avec l'ONU et la Coalition Mondiale pour l'Afrique. Il faut de plus noter le manque de cohésion qui ne manquera pas d'apparaître entre le NEPAD et la démarche privilégiée par les institutions de Bretton Woods dans le cadre des documents stratégiques de réduction de la pauvreté (Poverty Reduction Strategy Papers-PRSP). Les deux initiatives reposent en effet sur des logiques qui ne sont pas nécessairement en phase. Bien qu'elles soient toutes deux tournées vers la réalisation des objectifs du millénaire (ODI), les méthodes employées pour y parvenir diffèrent à plusieurs égards. La contradiction la plus nette réside dans l'opposition entre l'approche régionalisée du NEPAD et l'approche-pays cautionnée par le FMI et la Banque Mondiale. Le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique s'inscrit de plus dans la longue durée (réalisation des objectifs d'ici 2015) et contraste de ce fait avec les PRSP qui, bien que renouvelables, constituent des documents à trois ans. Enfin, rappelons que parmi les

cinq Etats à l'origine du NEPAD, seuls deux bénéficient de l'approche PRSP (Sénégal, Nigéria). Le NEPAD a pour ultime objectif de combler le retard qui sépare l'Afrique des pays développés. Cette notion de fossé à remplir (bridging gap) est le cœur même du NEPAD. Il ne s'agit donc pas seulement de financer des projets tous azimuts.

5.1.2 L'agriculture comme base de développement

Quelques rares Etats du Sud ont choisi, au moins pendant un temps, d'asseoir leur développement sur l'agriculture, qu'elle soit vivrière ou d'exportation. Certains d'entre eux, essentiellement asiatiques (Chine), ont considéré que le développement agricole conditionne le développement dans son ensemble et lui ont donc accordé la priorité ? Ils ont souvent commencé par une redistribution des terres dans le cadre d'une réforme agraire puis ont intensifié l'usage des terres par l'irrigation, ce qui permit une croissance de la production agricole allant parfois à l'autosuffisance alimentaire. Ce type de politique a eu le mérite de supprimer la misère des campagnes, limitant l'exode rural et donc l'explosion urbaine.

D'autres Etats du Sud ont choisi de fonder leur développement sur l'agriculture d'exportation. Ce sont des Etats tropicaux producteurs de denrées recherchées sur les marchés des pays industrialisés : café, cacao, arachide ou agrumes. La Côte d'Ivoire a fait, jusqu'au début des années 1980, figure de modèle dans ce domaine. Tout compte fait, la faiblesse de la productivité agricole dans les pays du Sud doit être analysée à la fois dans l'absolu et par rapport à celle des agriculteurs du Nord dans un contexte de libéralisation des échanges des produits agricoles. Le Togo en a fait l'amère expérience au cours de l'année 2008 avec la flambée des prix des céréales. Suite à cette crise alimentaire et pour partir sur de nouvelles bases, le Togo amorce la mise œuvre du programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) à partir de la table ronde de Lomé organisée en juillet 2009 à Lomé sur le financement du Programme national d'investissement agricole (PNIA).

L'expérience de la CEDEAO passe par la dynamisation de l'agriculture et le renforcement des activités opérationnelles du projet « Agribusiness and Trade Promotion » dans la zone. En effet, considéré comme facteur déterminant de développement intra-régional, le commerce en Afrique de l'Ouest a besoin d'être redynamisé pour créer de débouchés aux agriculteurs de la sous-région. C'est dans ce sens qu'a vu le projet Agribusiness and Trade Promotion (ATP), grâce aux efforts de la CEDEAO, avec l'appui de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID). Les Etats-Unis à travers l'USAID, avec la collaboration de la CEDEAO et de l'UEMOA ont mis en place des politiques agricoles pour assurer le développement de ce secteur. L'une des épines dorsales de ces politiques agricoles est le projet ATP. Il a pour objectif principal, d'augmenter la valeur et le volume du commerce intra-régional de produits agricoles en vue de contribuer à la réalisation de l'objectif de 6% de croissance agricole de l'Afrique.

5.1.3 La coopération internationale

5.1.3.1 L'aide au développement

Les politiques d'aides au PED sont nées dans la mouvance de la guerre froide et correspondaient à la volonté des grandes puissances de s'accorder les faveurs des pays pauvres en les maintenant dans leur camp. Concernant les formes de l'aide, la distinction essentielle oppose l'aide publique et l'aide privée.

- **L'aide publique au développement**

Elle regroupe les dons et les prêts effectués par les organismes publics des pays développés aux PED. Elle peut être bilatérale ou multilatérale.

- **L'aide publique au développement bilatérale (Etat à Etat)**

Elle représente les 2/3 de l'APD totale. Il s'agit le plus souvent d'une aide liée ; elle est accordée à condition que les dépenses effectuées par le pays receveur le soient en faveur du pays donateur. Elle n'est donc pas désintéressée et correspond plutôt à un instrument d'influence pour les pays développés, voire de néocolonialisme (domination économique des pays du tiers monde par les grandes puissances sans prise de pouvoir politique). A l'inverse, une aide non liée permet à un pays bénéficiaire de faire ses achats où il le souhaite.

- **L'aide publique au développement multilatérale**

Elle représente près de 30% de l'APD totale. Elle est canalisée par de grandes institutions comme le FMI ou Banque Mondiale et est assurée à 80% par les pays de l'OCDE regroupés dans le Comité d'aide au développement (CAD). Les principaux bénéficiaires sont les pays d'Afrique à économie déstructurée et quelques petits Etats d'Amérique Latine.

L'APD opère dans plusieurs domaines :

- Agricole avec la Food and Agriculture Organisation (FAO) qui aide les PED en leur livrant des produits agricoles et les faisant bénéficier d'une assistance technique et des progrès agronomiques ;
- Technique, avec la formation des cadres locaux, la diffusion de l'enseignement ou la mise en place de programme de développement dans le cadre des programmes de coopération, c'est-à-dire d'aide dans de nombreux domaines (technique, économique, sanitaire…) entre des Etats d'inégal niveau de développement ;
- Financier, grâce à des prêts. La Banque Mondiale et sa filiale, l'Association internationale de Développement (AID) proposent des prêts à long terme (35 à 40 ans) sans intérêts pour les pays les plus pauvres ;
- Commercial où, dans le cadre de la Conférence des Nations Unies Sur le commerce et le développement (CNUCED), créée en 1964, des tentatives ont été faites pour remédier à la dégradation des termes de l'échange en assurant aux PED des débouchés accessibles pour leurs produits bruts exportés. La CEE a signé, en février 1975, la Convention de Lomé avec 46 pays ACP (Afrique,

Caraïbes, Pacifique) qui garantit à ces Etats (70 en 1997), le libre accès au marché européen pour la grande majorité de leur production. Ces accords ont été remplacés en juin 2000 par les Accords de Cotonou qui ouvrent beaucoup plus l'Afrique au commerce mondial, et ce avant 2007, date à laquelle le système des tarifs référentiels appliqué aux produits originaires des pays ACP sera démantelé. C'est dans ce contexte d'ouverture commerciale que d'autres puissances signent des traités « d'assistance » avec ces pays. La loi sur la Croissance et les Opportunités en Afrique ou African Growth And Opportunity Act » (AGOA) adoptée et promulguée depuis le 18 mai 2000 par le Congrès des Etats-Unis d'Amérique est le pendant américain des accords de Cotonou, elle marque la volonté américaine de s'implanter durablement dans le commerce transafricain. Dans ce cadre et à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), les opérateurs économiques ont été informés du concept AGOA et les échanges commerciaux avec les Etats-Unis. Le Togo admis à l'AGOA en Avril 2008 se prépare ainsi à saisir cette opportunité qui s'offre aux entreprises africaines ;

- **L'aide privée**

L'aide privée concerne essentiellement les nombreuses organisations Non Gouvernementales (ONG) qui se sont développées depuis les années 1970. Elles manquent de moyens, n'apportent qu'un peu plus de 5% de l'aide totale mais connaissent les besoins réels du terrain en font un travail considéré comme très utile.

5.1.3.2 L'aide au développement remise en question

On reproche à l'aide au développement de participer au néocolonialisme et d'être insuffisante, mal orientée et parfois nuisible. Le montant de l'aide ne représente qu'un peu plus de 5 % du montant des dépenses d'armement du Nord et la plupart des pays donateurs ne consacrent pas, comme ils s'y étaient engagés, 0,7 % de leur PNB à l'aide publique. A titre d'exemple, en 2001 les sommes allouées par les Etats-Unis, le japon, l'Allemagne et la France à l'aide au développement représentent respectivement 0,11%, 0,27%, 0,32% de leur PNB. La dette pèse lourdement sur les PED qui doivent rembourser les sommes supérieures à celles qu'ils reçoivent. L'aide est mal utilisée, insuffisamment axée sur les populations les plus pauvres, détournée par la corruption ou utilisées pour financier d'ambitieux programmes qui ne tiennent pas compte des spécificités locales et s'effondrent dès le départ des experts occidentaux. Enfin, elle peut être nuisible, notamment quand elle doit être permanente. C'est le cas par exemple, de l'aide alimentaire qui concurrence les productions locales et finit par modifier les habitudes alimentaires des populations au profit d'aliments importés d'Occidents.

L'aide au développement et l'annulation des dettes ne suffisent donc pas à mettre les pays pauvres sur le chemin du développement. C'est la raison pour laquelle certains dirigeants africains, avec l'appui des G8, préconisent d'autres formes d'actions comme le programme NEPAD (Nouveau partenariat pour le Développement en Afrique) à devenir un continent attractif aux investissements privés afin de la rendre moins dépendante des aides au développement, vouées apparemment à rester insuffisantes voire à se réduire. Pour obtenir des aides financières, les pays africains devront

présenter des projets concrets et des assurances quant à la qualité de leur gouvernance. Contestées par certains Etats qui dénoncent notamment leur caractère trop libéral, ces initiatives inaugurent cependant peut-être un nouveau type de relations entre le monde industrialisé et l'Afrique.

5.1.3.3 Repenser l'aide au développement

L'aide (publique) au développement (APD) correspond à l'ensemble des moyens financiers mis à la disposition des PED par les pays développés (y compris les allègements de dette), par l'intermédiaire des États, des institutions internationales ou d'organismes publics. Ils doivent avoir pour but le développement des PED et être en grande partie constitués de dons (en 2000, 83 % de l'APD) : les prêts et l'aide technique sont les deux autres moyens de l'APD. En 1960, l'ONU fixe comme objectif aux pays développés de consacrer 1 % de leur richesse nationale à l'APD et crée en 1961 le Comité d'aide au développement (CAD) pour coordonner l'action. Ce cap ne sera jamais atteint par la plupart des pays développés (sauf quelques pays d'Europe du Nord). Pire, depuis les années 1990, l'APD est en baisse, en particulier à destination des PMA (la majorité de l'aide est à destination des NPI alors que ces derniers bénéficient déjà des fonds privés des IDE). En effet, la fin de la guerre froide rend cette aide moins importante stratégiquement. De plus, beaucoup de ressources mobilisées ont été consacrées à des dépenses improductives (corruption, dépenses somptuaires…). Toutes ces raisons ont poussé les institutions internationales à remettre à plat les modalités de cette aide.

La déclaration du millénaire de l'ONU en 2000 rappelle l'objectif (revu à la baisse entre-temps) de 0,7 % du revenu national brut qui doit être consacré à l'APD (ce taux est aujourd'hui de 0,22 % en moyenne). Une réflexion s'impose aussi sur les modalités de l'APD : abandon de l'« aide liée » (en échange de l'aide, les pays bénéficiaires doivent acheter des produits au pays donataire) et surtout « sélectivité » de l'aide (qui remplace le principe de « conditionnalité » cher aux PAS, selon Christian Chavagneux et Laurence Tubiana dans le rapport du Conseil d'analyse économique consacré au développement cité dans la bibliographie). L'aide doit être encadrée par une « bonne gouvernance » (transparence de l'utilisation…), elle doit être engagée dans des projets issus d'une proposition locale (processus participatif prôné par Joseph Stiglitz) et elle doit viser des infrastructures qui auront des effets positifs pour les investissements privés (complémentarité État-marché, aide publique-investissements privés). Ces deux modalités du développement participent d'un projet plus vaste : l'émergence d'une gouvernance globale de la mondialisation et du développement humain à l'échelle supranationale. Ce projet est ambitieux mais loin d'être abouti : il passe nécessairement par une remise à plat des règles du commerce international.

Conclusion

Le sous-développement se définit comme l'ensemble des blocages qui empêchent le processus d'industrialisation et d'amélioration du niveau de vie de se réaliser dans un pays. Malgré le débat encore d'actualité sur la pertinence des définitions et de la légitimité de la notion de développement, un large consensus politique et théorique s'est opéré au cours de la seconde moitié du XXe siècle sur la nécessité de sortir les pays pauvres de leur situation : structure économique et sociale désarticulée, croissance démographique vécue par plusieurs pays comme un fardeau pour la croissance, place mineure dans le commerce international. Mais le sous-développement ne recouvre pas un monde homogène comme le laissait croire le concept de tiers-monde dans les années 1950 et 1960. Il regroupe les nouveaux pays industrialisés (NPI), un ensemble de pays en plein essor économique qui rattrape les pays développés, et les pays les moins avancés (PMA) qui eux s'enfoncent dans le sous-développement. Ainsi les indicateurs de développement, comme l'indicateur de développement humain (IDH), reflètent cette grande variété de situations des pays en développement (PED). Pour sortir les pays pauvres du sous-développement, plusieurs courants théoriques s'opposent sur les blocages qui expliquent leur situation. Le courant libéral considère le sous-développement comme un simple retard qui pourra être comblé par l'imitation des stratégies adoptées par les pays développés dans leur industrialisation et, en particulier, la participation au commerce international. D'autres courants hétérodoxes considèrent eux que les PED doivent élaborer des stratégies originales du fait de la spécificité de leur situation économique, sociale et culturelle : dualisme du système économique, insertion défaillante dans le commerce international, culture opposée aux modalités de développement, sous-développement des pays de la « périphérie » causé par la domination exercée par les pays développés du « centre ».

Devant les nombreux échecs de ces stratégies, les institutions financières internationales (Fonds monétaire international et Banque mondiale) vont élaborer un modèle de développement accompagnant l'obtention de prêts pour les PED : l'« ajustement structurel ». Ce modèle libéral impose la stabilisation de la situation macroéconomique et la libéralisation de l'économie des PED (le « consensus de Washington »). Les crises financières que connaissent de nombreux pays ayant suivi ce modèle dans les années 1990-2000 amènent de nombreuses critiques : modèle inadapté aux spécificités des PED, mesures brutales et déstabilisantes pour la structure économique et sociale de ces pays (affaiblissement de l'État, etc.). En conséquence, l'élaboration d'un nouveau paradigme du développement existe depuis la fin des années 1990 autour de plusieurs idées fortes : s'appuyer sur les institutions locales (en particulier l'État), accompagner les mesures économiques de politiques sociales et démocratiques pour accroître les libertés, refonder les stratégies de développement selon les principes d'un développement durable et, enfin, assurer une gouvernance mondiale du développement à travers des partenariats internationaux (définition de biens publics mondiaux, redéploiement de l'aide au développement).